



FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Fiche à retourner avant le 1 mai 2023 à :

Mairie du Passage d'Agen - Action Culturelle
Place du Général de Gaulle, 47520 Le Passage d'Agen,
Ou par courriel à : s.reverte@ville-lepassage.fr

Attention : la Ville ne fournit pas d'instrument de musique. Les musiciens s'engagent à jouer bénévolement. Deux scènes sonorisées avec micros chant seront organisées par la Ville, l'une d'entre elles possédera une batterie et des amplis pour les instruments. D'autres emplacements scéniques sont à l'étude et nécessitent que le groupe soit autonome en sonorisation et éclairage (projet en cours). La ville du Passage d'Agen se réserve le droit d'annuler ou d'adapter l'évènement quelques jours avant la date selon les conditions et consignes sanitaires en vigueur.

FICHE D'INFORMATION <i>Ecrire lisiblement et en LETTRES CAPITALES.</i> <i>Cette fiche permet la gestion des emplacements et du programme édité à l'occasion de la Fête de la Musique.</i>	
Nom et Prénom du contact :	
Adresse :	
Téléphone portable :	
Courriel (obligatoire) :	Site internet :
Nom d'artiste ou nom du groupe :	
Nombre de participants (chanteurs, musiciens, danseurs...) :	
Précisez les instruments pratiqués :	
Style de musique : Blues, Chorale, Variété, Classique, Folk, Electronique, Gospel, Hip-hop, Jazz, Percussions, Rap, Reggae, Rock,	
Durée du set (proposition) :	
Pouvez-vous être autonome en matériel de sonorisation ? OUI / NON si oui précisez SVP :	
Combien de branchements électriques vous faut-il pour les amplis, effets, autres ?	
Droit à l'image : Autorise – autorisons, la Ville du Passage d'Agen à utiliser et à diffuser, à titre gracieux, mon - nos image-s à des fins d'illustration promotionnelle et/ou informative de leurs supports de communication notamment le journal d'informations municipal, les vidéos, le site Internet et réseaux sociaux de la Ville.	

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

La Ville vous remercie de vous adresser à l'Action Culturelle
Sylvain Reverte au 05 53 98 64 78 ou s.reverte@ville-lepassage.fr

Important :

Un courriel vous sera envoyé début juin :

- Pour vous confirmer ou non votre participation et vous préciser votre emplacement (scène organisée par Ville ou **autre**) ;
- Pour vous communiquer les coordonnées du contact de l'organisation et des sonorisateurs ;
- Pour vous préciser l'accès sur site (consignes de sécurité, les horaires, etc.).

Le programme de passage sur scène est mis en place par les organisateurs. Les participants, s'engagent dès leur inscription, à respecter le futur planning. Pour des raisons d'organisation un simple « Line check » pourra être effectué juste avant votre passage sur scène.

La Ville du Passage d'Agen se réserve le droit d'annuler toute participation pour le non-respect du cahier des charges.

Protection des données personnelles :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support informatique par la commune du Passage d'Agen afin d'effectuer les inscriptions pour la "Fête de la Musique 2023".

Ces informations sont collectées et destinées au service de la vie culturelle. Elles sont conservées pendant une durée de 2 ans. La base juridique du traitement est le consentement.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement général sur la Protection des données – règlement (UE) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données ; vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement ou de portabilité en contactant le délégué à la protection des données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à s.reverte@ville-lepassage.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (pour plus d'informations sur www.cnil.fr).

Date: fait le / / 2023 à

Nom et signature du demandeur :